

Le texte de la proclamation du président CHEHAB
dans sa traduction Officielle.

" Face aux pressions dont j'ai été l'objet pour m'amener à poser ma candidature à la première magistrature, j'ai estimé de mon devoir, avant de prendre une décision définitive, de procéder à l'examen approfondi des données de la conjoncture et de ses implications dans tous les domaines. J'ai entrepris cela pour apprécier les possibilités qui s'offrent à moi, en vue de servir mon pays conformément à ma conception personnelle du devoir et des impératifs du devenir.

" Me fondant sur l'expérience acquise dans l'exercice de mes multiples responsabilités notamment à la tête de l'Etat; tenant compte de l'évolution politique, économique et sociale; m'inspirant de ma conception propre de l'autorité et de la mission de l'Etat, ainsi que du prestige qui doit s'y attacher; et me conformant à ma méthode de travail et à ce que les Libanais attendent d'un homme qui a l'expérience du pouvoir, j'estime que la situation se présente comme suit:

" Les institutions politiques libanaises et les mœurs traditionnelles de la vie publique ne me semblent pas constituer un instrument adapté aux impératifs du redressement libanais tels que le commande dans tous les domaines la décennie qui commence. Nos institutions politiques sont, à beaucoup d'égards, en retard sur les régimes politiques modernes, qui s'inspirent du souci d'assurer l'efficacité de l'Etat.

" Nos lois électorales répondent à des données provisoires et passagères. Quant à notre régime économique, les vices de son application favorisent le développement des situations de monopole. Tout cela laisse peu de place à une œuvre sur le plan national.

" L'ambition d'une telle œuvre est l'établissement d'une démocratie parlementaire authentique et durable, la suppression des monopoles, la garantie d'une vie digne et d'une existence meilleure pour les Libanais, dans le cadre d'une économie véritablement libérale où sont assurés le travail et l'égalité des chances, et où tout le monde pourra bénéficier des bienfaits d'une démocratie économique et sociale vraie.

" Mais les nombreux contacts que j'ai établis et l'analyse à laquelle j'ai procédé m'ont confirmé dans ma conviction que le pays n'est pas encore prêt à admettre ces solutions de fond, que je ne saurai d'ailleurs

envisager que dans le respect de la légalité et des libertés fondamentales, auxquelles j'ai toujours été attaché.

" C'est pourquoi j'ai décidé que je ne serai pas candidat à la présidence de la République. En rendant publique cette décision, je remercie les députés, les hommes politiques, les autorités et les citoyens qui m'ont accordé leur confiance . Je leur souhaite de réussir au service du Liban."

4 Août 1970